le grand Toulouse
communauté urbaine



Plan Local d'Urbanisme

2ème Révision approuvée le 15 décembre 2005
1ère Modification et Révision simplifiées approuvées le 21 décembre 2006
2ème Modification approuvée le 20 mars 2009

3ème Modification

Approuvée le 16 décembre 2010

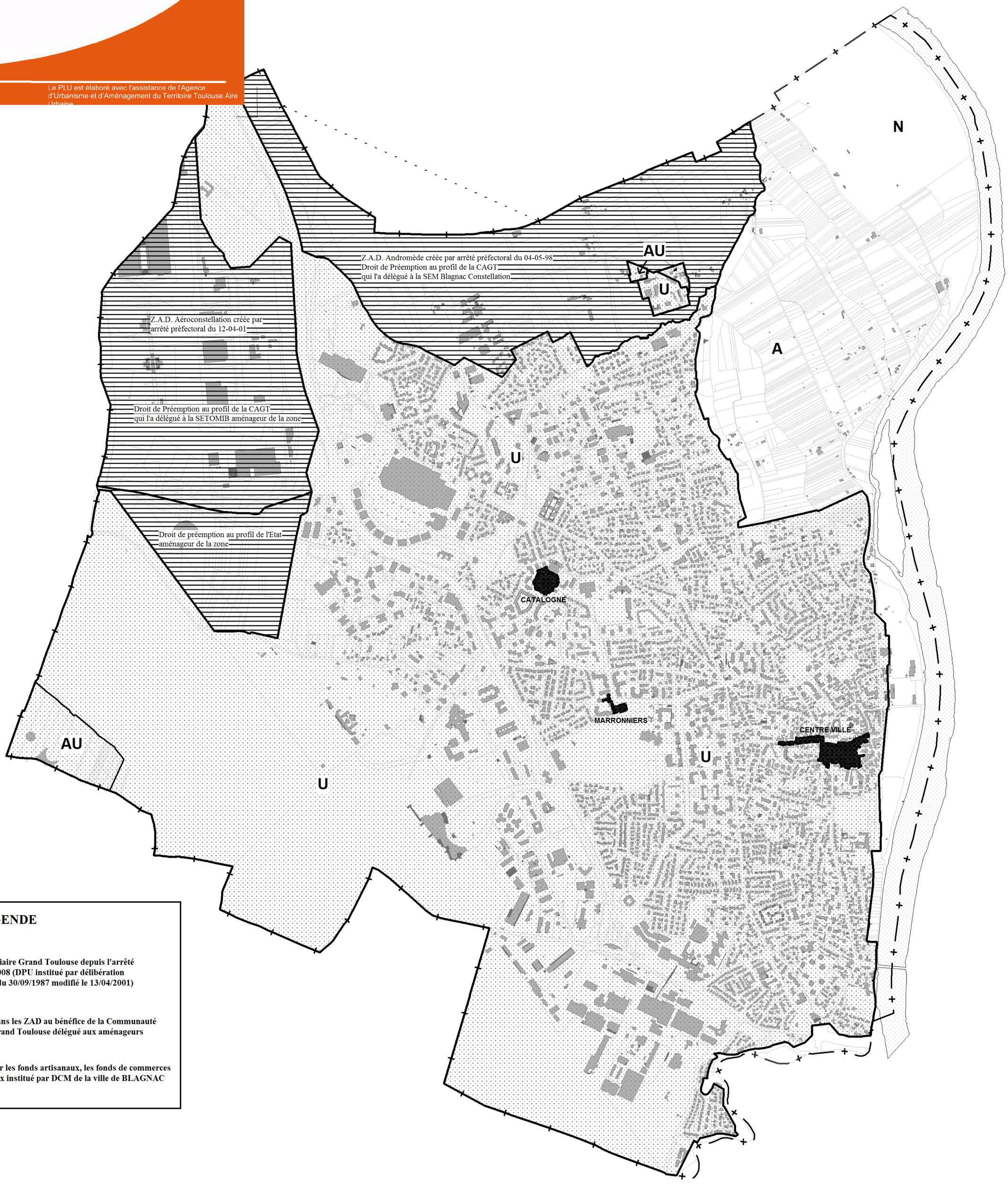
5a1 Périmétre du Droit de Préemption Urbain et du Droit de Préemption dans les ZAD et du droit de préemption sur les fonds artisanaux et les fonds et baux commerciaux au 1 / 10000

Fond de plan cadastral 2008

VILLE de BLAGNAC

le grand toulouse
1, place de la Légion d'honneur B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5

Le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine



LEGENDE

- D.P.U. simple : bénéficiaire Grand Toulouse depuis l'arrêté préfectoral du 19/09/2008 (DPU institué par délibération du Consiel Municipal du 30/09/1987 modifié le 13/04/2001)
- Droit de Préemption dans les ZAD au bénéfice de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse délégué aux aménageurs
- Droit de Préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux institué par DCM de la ville de BLAGNAC le 10 janvier 2009